



Province de Québec
Municipalité de Marsoui

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Marsoui, tenue le quatrième jour de décembre deux-mille-vingt-trois, à 19 h, à la salle du Conseil situé au 1 rue de l'Église, à Marsoui.

Sont présents : M^{me} Renée Gasse, maire et les conseillers suivants : M. Renaud Pelletier, M. Jean-Sébastien Gagné, M. Richard Gagné, M. Donald Mimeault, Mme Joannie Dion et M. Dario Jean. Est également présente, M^{me} Anne Sohier, directrice générale/greffière-trésorière.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19h par M^{me} Renée Gasse, maire de Marsoui. M^{me} Anne Sohier, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire.

Résolution 23-12-131 M^{me} le Maire Renée Gasse fait la lecture de l'ordre du jour qui est accepté par **M. Renaud Pelletier** et résolu à l'unanimité.

Résolution 23-12-132 **Il est proposé par Mme Joannie Dion** et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 6 novembre 2023.

Résolution 23-12-133 **Il est proposé par M. Richard Gagné** et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 29 novembre 2023.

Résolution 23-12-134 **Il est proposé par M. Donald Mimeault** et résolu à l'unanimité d'approuver le sommaire des comptes payés pour un montant de 76,112.32. \$ et celui des comptes à payer pour la somme de 68,575.51\$.

AFFAIRES NOUVELLES

Résolution 23-12-135 **A) Avis de motion budget 2024:**
Avis de motion fut donné par M. Jean-Sébastien Gagné afin qu'un règlement soit présenté à une séance ultérieure concernant le budget de l'année financière 2024, l'imposition de la taxe foncière, et des tarifs pour les services d'aqueduc, d'égout et des matières résiduelles ainsi que le nombre de versements du compte de taxes.

Résolution 23-12-136 **B) Il est proposé par M. Dario Jean** et unanimement résolu d'accepter le dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Résolution 23-12-137 **C) Il est proposé par M. Donald Mimeault** et résolu à l'unanimité de faire l'achat d'un vase d'expansion eau potable.

D) Nous avons vendu un amas de fer inutilisable pour un montant 893.07 \$.

Résolution 23-12-138 **E) Il est proposé par M. Dario Jean** et résolu à l'unanimité de faire l'achat d'une pompe pour la station de refoulement.

Résolution 23-12-139 **F) Il est proposé par Mme Joannie Dion** et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission du Groupe Voyer au montant total de 13,861.85 \$ pour l'acquisition d'une pompe. Cette dépense est admissible sur la TECQ.

Résolution 23-12-140 **G) Chemin double vocation**
Attendu que la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement ;

Attendu que les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés ;

Attendu que le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni à la demande de la Municipalité de Marsoui, l'information approprié concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locales 1 ou 2 à compenser ;

Attendu que la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation ;

Attendu que l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours ;

Noms du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (KM)	Ressource Transportée	Nombre de camions chargés/an
Rue de la Rivière	2.02 km	Billots matières ligneuses	5,372
Bois Marsoui		Coproduits écorce sciure copeaux	3,500
		Bois d'œuvre	1,872

Pour ces motifs sur une proposition de M. Donald Mimeault, il est unanimement résolu que la Municipalité de Marsoui demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation ci-dessus mentionné (s) et ce sur une longueur totale de 2.02 km

DOSSIER DES CONSEILERS :

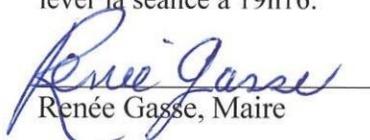
M. Renaud Pelletier rappelle les lumières de rues à remplacer et celles que nous voulons ajouter. Le dossier est en attente concernant les ajouts car nous attendons les recommandations d'Hydro-Québec.

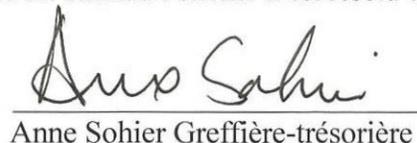
PÉRIODE DE QUESTION :

Différentes questions et /ou commentaires provenant de l'assistance furent répondues.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Renaud Pelletier il est résolu de lever la séance à 19h16.


Renée Gasse, Maire


Anne Sohier Greffière-trésorière

Je, Renée Gasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.